



**HAL**  
open science

## Compte-rendu de l'ouvrage de Emmanuel Henry, 'Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public'

Jean-Noël Jouzel

### ► To cite this version:

Jean-Noël Jouzel. Compte-rendu de l'ouvrage de Emmanuel Henry, 'Amiante, un scandale improbable. Sociologie d'un problème public'. Sociologie du Travail, 2009, 51 (1), pp.156-158. 10.4000/sdt.16249 . hal-03461798

HAL Id: hal-03461798

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03461798>

Submitted on 1 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0  
International License

**Amiante : un scandale improbable, sociologie d'un problème public, E. Henry. Presses universitaires de Rennes, Rennes (2007). 312 pp.**

Avec l'affaire du sang contaminé et la crise de la vache folle, le scandale de l'amiante fait partie des trois grandes crises sanitaires des années 1990 qui ont contribué à remodeler les dispositifs de gestion de la santé publique en France. L'amiante est cependant la seule de ces menaces à avoir touché l'univers de la santé au travail. C'est cette spécificité qui se trouve au cœur de l'ouvrage consacré par Emmanuel Henry à la transformation de l'amiante en problème public. Le livre, tiré d'une thèse qui croise la science politique et les sciences de la communication, se donne pour mission de comprendre comment l'usage industriel de l'amiante a pu devenir

---

<sup>2</sup> Les termes de « rationalisation matérielle » et de « rationalisation formelle » sont empruntés par l'auteur à Philippe Steiner. Cf. P. Steiner, *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur la rationalisation de la connaissance économique (1750–1850)*, PUF, Paris, 1998.

<sup>3</sup> F. Vatin emprunte ici l'expression, et une partie de l'analyse, à B. Mottez, dans son ouvrage *Systèmes de salaires et politiques patronales. Essai sur l'évolution des politiques et des pratiques patronales*, CNRS, Paris, 1966.

scandaleux après des décennies de silence et alors même que les données scientifiques indiquant les dangers de ce minéral étaient disponibles de longue date.

L'ouvrage repose sur des coupures de presse et de nombreux extraits d'entretiens avec des salariés exposés à l'amiante, des victimes, des syndicats et des journalistes. Il est constitué de deux grandes parties. La première analyse le travail politique qui a permis à l'amiante de devenir un problème public en France. Elle retrace l'histoire des mobilisations qui se sont succédées autour de l'amiante depuis la protestation du personnel de l'université de Jussieu dans les années 1970. E. Henry souligne les difficultés qu'ont alors eues les organisations syndicales pour dénoncer publiquement les dangers d'un produit dont dépendaient des dizaines de milliers d'emplois. Les syndicats n'ont pas extrait l'amiante des circuits de concertation paritaire au sein desquels les risques professionnels sont gérés et « confinés » depuis l'après Seconde Guerre mondiale. À l'inverse, tous les syndicats bénéficiant d'une présomption de représentativité ont participé à partir de 1982 à une instance informelle de concertation paritaire créée spécifiquement sur le sujet de l'amiante par les industriels de ce secteur : le comité permanent amiante (CPA). Ce faisant, les syndicats ont pu obtenir des concessions—marginales—en termes de protection sanitaire des salariés et d'« usage contrôlé » de l'amiante. Mais ils ont également contribué à légitimer l'usage professionnel de l'amiante et à « produire une méconnaissance sociale » de ce problème en rendant socialement invisible l'épidémie de cancers professionnels liés à l'amiante (responsable de 100 000 décès dans les deux décennies à venir). Ce n'est qu'après le dépôt en 1994 d'une plainte contre X par quatre veuves d'enseignants d'un lycée floqué à l'amiante et la réactivation d'une mobilisation des personnels de Jussieu que les syndicats ont quitté le CPA et dénoncé publiquement cette instance. Certains d'entre eux, comme la CGT et la CFDT, ont alors fortement participé à la création de l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) et à la multiplication de plaintes pénales et de procès devant les tribunaux des affaires de sécurité sociale pour obtenir des majorations de l'indemnisation forfaitaire prévue au titre des tableaux de maladies professionnelles.

La seconde partie de l'ouvrage explicite avec un grand souci du détail la manière dont les journalistes des médias d'information générale se sont alors emparés de l'amiante après s'en être désintéressés pendant des décennies. E. Henry montre qu'une problématisation du dossier en termes de scandale de santé publique s'est imposée entre les années 1994 et 1997. L'auteur souligne les liens que cette problématisation entretient avec le travail politique des acteurs dénonçant les dangers de l'amiante. Ces acteurs ont en effet été contraints de trouver les moyens d'intéresser massivement les médias à la question de l'amiante. L'auteur montre qu'un aspect essentiel de l'action des organisations professionnelles, mais aussi de l'Andeva, des personnels de l'université de Jussieu et des premiers journalistes s'intéressant au dossier a consisté à produire une définition du problème qui « étende le risque » au-delà de la sphère de la santé au travail. L'accent a alors été mis par ces acteurs sur les aspects environnementaux du problème, c'est-à-dire sur les expositions passives, au détriment de la dimension pourtant essentiellement professionnelle de l'épidémie de cancers. Cette problématisation s'est, de plus, nourrie de la désignation de responsables, au premier rang desquels l'État et son inaction, et surtout le CPA, décrit par les médias comme un lobby aux mains des industriels de l'amiante, dont la fonction aurait été de dissimuler les dangers de ce minéral. La stigmatisation du CPA a servi aux acteurs s'intéressant à l'amiante de clé commune de compréhension de la raison du long silence ayant entouré l'amiante et ses victimes.

À la lecture de ce livre, on comprend que les éléments de « révélation » propres à la logique de publicisation d'un scandale qui trouve son origine dans le monde du travail ont paradoxalement contribué à maintenir la méconnaissance sociale des effets du travail sur la santé. Euphémiser le caractère très largement professionnel de l'épidémie de cancers liés à l'amiante a été la condition sine qua non de la publicisation de ce problème en France. De plus, la transformation du CPA en

bouc émissaire, si elle a permis à l'amiante d'accéder au statut de scandale, a également contribué à masquer le fait que cette instance ait fonctionné selon des logiques qui ne diffèrent pas fondamentalement de celles qui ont cours dans l'ensemble des instances de concertation paritaire qui ont en charge les politiques de santé au travail. En mettant clairement en évidence cette dimension paradoxale du scandale de l'amiante, E. Henry ouvre de fructueuses perspectives de recherche pour comprendre les raisons de l'invisibilité sociale persistante des risques professionnels à l'heure où tant de menaces sanitaires et environnementales sont traitées comme des problèmes publics.

Jean-Noël Jouzel  
*UMR PACTE, institut d'études politiques de Grenoble,*  
*BP 48, 38040 Grenoble cedex 9, France*  
*Adresse e-mail : [Jean-noel.Jouzel@upmf-grenoble.fr](mailto:Jean-noel.Jouzel@upmf-grenoble.fr).*